

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1809 - 30 septembre 1993 - 5 F

### D 1809 **BOLIVIE: "LA COCA N'EST PAS LA COCAÏNE"**

Sous ce slogan se cache un important débat qui agite les pays andins, en particulier la Bolivie et le Pérou, dans le cadre de la "guerre contre la drogue". Plusieurs événements en sont l'écho: le soutien du président Paz Zamora à une industrialisation de la feuille de coca sous diverses formes de produits alimentaires et pharmaceutiques; la 2e rencontre andine des producteurs et consommateurs de coca en avril 1993 à Cuzco, au Pérou (la 1ère avait eu lieu à La Paz, en mars 1991); l'affaire du prétendu dopage à la cocaïne d'un footballeur de l'équipe nationale bolivienne, le 25 juillet 1993, dans le match contre le Brésil de qualification pour la coupe du monde de 1994, avec la levée postérieure de la sanction de la FIFA.

En 1961, les Nations unies adoptaient la "Convention unique sur les stupéfiants", souscrite par la Bolivie, quand bien même la culture et la mastication de la coca étaient interdites pour les vingt-cinq ans de validité de cette première convention, signée par 135 pays. En 1988, une nouvelle convention "contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes", dite Convention de Vienne, était adoptée. Cette fois, la Bolivie ne signait pas cette seconde convention, alors qu'une dérogation - ambiguë - était prévue pour "l'usage traditionnellement licite" de la feuille de coca dans certains pays. Seuls avaient signé, en novembre 1992, 67 pays et la CEE.

Dans le dossier ci-dessous nous donnons le texte de la déclaration finale de la 2e rencontre andine des 230 délégués de producteurs et consommateurs de la feuille de coca, à Cuzco (Pérou), en avril 1993; et deux documents concernant l'affaire du footballeur bolivien en juillet 1993.

Note DIAL

### 1. Le "Manifeste de Macchu Picchu" (17 avril 1993)

Planteurs, producteurs et consommateurs de notre feuille sacrée de coca venus de Bolivie, de Colombie et du Pérou, réunis au Macchu Picchu origine et racine de notre plante millénaire et nombril du monde andin, et rassemblés devant l'autel bastion indestructible de notre culture, nous avons procédé à la cérémonie sacrée, pour tous les présents, de notre **Acullicu ou Piccheo** (1).

En affirmation de l'usage millénaire jusqu'à nos jours de cette feuille qui ne nous cause aucun dommage, et en réponse aux gouvernements andins corrompus, vendus aux intérêts étrangers et cherchant à tirer un trait sur notre histoire, nous déclarons au monde que la Feuille de Coca est pour nous le symbole de toutes nos luttes contre l'exploitation de nos ressources humaines et naturelles par la cupidité irrationnelle du grand capital et de l'oligarchie financière, y compris le trafic de stupéfiants.

Aussi faisons-nous savoir au monde ce qui suit:

1. Depuis cinq cents ans, l'Occident cherche à nous dépouiller de la base matérielle de notre existence, la **Pachamama** (2) sacrée. Il a voulu faire taire notre voix et enterrer nos dieux, pour faire disparaître de la sorte nos croyances, notre culture et notre identité. Cette dépossession ne lui suffit pas. C'est pourquoi l'Occident d'aujourd'hui, représenté par les Etats-Unis et l'ensemble

du Nord industrialisé, cherche à consommer le génocide et l'ethnocide du peuple andin en extirpant, en éradiquant notre feuille de coca millénaire(3).

2. Ils n'y parviendront pas. L'éradication de la feuille de coca serait la mort des peuples andins. Car pour nous la coca est tout: notre survie physique, nos mythes, notre cosmogonie, la joie de vivre, la parole de nos ancêtres, le dialogue perpétuel avec la **Pachamama**, notre raison d'être et de nous situer dans le monde. Bref, le combat pour la défense de la feuille de coca résume toutes les causes qui donnent aujourd'hui un sens à notre existence et sans lesquelles l'avenir n'existerait pas. La feuille de coca est le symbole et la manifestation de notre identité.

3. Pour mener à bien leurs desseins, les Etats-Unis accusent les pays andins producteurs de coca d'être responsables de la maladie spirituelle qui mine ce pays, en faisant cyniquement la confusion entre coca et cocaïne. Nos peuples n'ont ni inventé ni utilisé la cocaïne. C'est l'Occident industrialisé qui a fabriqué cette drogue. Aujourd'hui, épuisés par la crise et la récession résultant de leur politique néolibérale et de ses ajustements structurels, fatigués et désillusionnés après avoir vu vieillir puis mourir leurs mythes, les Etats-Unis montent des "guerres andines", ces grandes offensives militaires et policières qui se traduisent par l'occupation physique de nos territoires et par l'installation de bases permanentes, des campagnes internationales de diabolisation pour mieux extirper, comme cela fait cinq cents ans, la feuille sacrée de coca. Mais comme cela fait aussi des siècles, toutes ces tentatives de destruction sont vouées à l'échec, à l'image de ce qui se passe aujourd'hui avec leurs "guerres andines", leurs programmes d'éradication et de substitution qui sont contraires à la réalité, au droit des peuples, à la justice et à la raison.

4. Depuis ces pierres millénaires et éternelles, depuis cette forteresse édiflée par nos ancêtres en vue de la résistance, nous planteurs, producteurs et consommateurs de la feuille de coca des pays andins, fortifiés et inspirés par cette feuille sacrée, nous faisons savoir au monde ce qui suit:

- La plante sacrée de la coca, comme ces pierres et comme nos peuples, survivront toujours à toutes les forces destructrices.
- La feuille sacrée de la coca - on devra le reconnaître et s'y faire - est prédestinée à guérir la maladie de l'Occident. C'est pourquoi nous espérons que les Nations unies annuleront très vite la sentence de condamnation de la coca et corrigeront une erreur scientifique, culturelle et humaine.
- La plante millénaire des Andes apprendra à l'humanité à rétablir le dialogue et l'alliance avec la nature, avec la **Pachamama**. Car elle est la racine, le regard, la voix, le coeur de la terre.

C'est pourquoi ce jour d'aujourd'hui, 18 avril 1993, nous producteurs et consommateurs andins de la feuille de coca, nous jurons de la défendre de toutes nos forces en investissant dans cette bataille notre énergie, notre intelligence et notre ténacité. Bref, toute notre vie.

Kansachum Coca! Jallala Coca! Kansachum Pueblos Andinos!

## 2. La feuille de coca et le football bolivien (article de Noticias Aliadas, Pérou, du 2 septembre 1993)

Dans une mesure sans précédent, la Fédération internationale de football associé (FIFA) a levé la sanction infligée au joueur de la sélection bolivienne, Miguel Angel Rimba, après que des traces de cocaïne aient été découvertes lors d'un contrôle réglementaire d'antidopage pour détecter la présence de substances stimulantes interdites par la FIFA.

Le Bolivien Rimba et le Brésilien Zetti avaient été déclarés positifs lors du contrôle effectué à l'occasion du match éliminatoire entre les deux pays pour la coupe du monde de football de juin 1994 aux Etats-Unis.

Rimba a reconnu avoir pris une infusion de coca - à base de la feuille qui est librement consommée dans les pays andins - à la fin du repas qui précédait le match Bolivie-B Brésil du 25 juillet, au motif de problèmes d'estomac.

La Fédération bolivienne de football, à la différence de sa correspondante brésilienne (4), avait soutenu son joueur et sollicité des experts et des scientifiques pour élaborer un rapport en faveur de la consommation traditionnelle de la feuille de coca. La population bolivienne s'était mise du côté de Timba et avait défendu bec et ongles la consommation millénaire de la feuille de coca.

"La coca n'est pas la cocaïne" pouvait-on lire sur les murs de La Paz et au stade National, lors de la rencontre du 8 août, entre la sélection bolivienne - avec la participation de Rimba - et l'Uruguay.

Il faut cependant rappeler que la cocaïne est l'un des quatorze alcaloïdes que contient la feuille de coca, et on peut en trouver des traces dans l'urine d'une personne ayant consommé une infusion de cocaïne dans les trente-six heures précédentes. Mais un sachet d'infusion de coca ne contient que 0,005 mg de cocaïne, c'est-à-dire cinquante fois moins que ce qui est autorisé par la Convention de Vienne sur les stupéfiants pour les préparations à base de coca.

La campagne internationale déclenchée ces dernières années par des personnes et des groupes de Bolivie et du Pérou en défense de la feuille de coca a finalement porté, puisque la résolution sans équivoque de la FIFA a reconnu que "les traces de cocaïne provenaient d'une infusion habituellement consommée en Bolivie pour compenser les effets néfastes de l'altitude, infusion qui contient des feuilles de coca". Un expert bolivien a déclaré que ce que n'avait pas pu obtenir l'ancien président Jaime Paz Zamora avec sa "diplomatie de la coca", Miguel Angel Rimba l'avait obtenu sur le terrain de football.

(Hugo Cabieses, coordinateur de Action Andine)

### 3. Précisions de l'expert de la Fédération bolivienne de football sur la coca et la cocaïne (Noticias Aliadas du 2 septembre 1993)

Question - La quantité de cocaïne dans une tasse d'infusion de coca est-elle suffisante pour être décelée dans un contrôle antidopage?

Oui, il est possible qu'apparaissent des traces de cocaïne dans une analyse d'urine (le contrôle antidopage dans le cas des sportifs) étant donné que la cocaïne est l'un des quatorze alcaloïdes que contient la feuille de coca. Il existe deux méthodes modernes très précises, utilisées par la FIFA, pour déterminer les quantités de cocaïne trouvées chez les joueurs. Elles s'appellent la chromatographie des gaz et la spectrométrie de masses.

Q. - Y a-t-il une différence entre la cocaïne consommée en poudre et celle consommée dans une infusion de coca?

Oui, il y a une différence, et très importante, entre la cocaïne en poudre qui sert à l'inhalation par le nez, et l'infusion de coca et le **picchado** (cf. note 1) (**chacchado**, **acullicado** ou toute autre appellation de la mastication de la coca). Dans ces deux derniers usages, la cocaïne est ingérée en quantités minimes, éliminée naturellement et absorbée par voie digestive ou par les glandes salivaires. Il faut être parfaitement clair sur ces deux points: la quantité ingérée par l'organisme, et le mode d'ingestion.

Ni l'infusion de coca ni le **picchado** n'ont d'effets cumulatifs ou ne constituent une toxicomanie, malgré tout ce qu'on a voulu démontrer aux Nations unies et à l'Organisation mondiale de la santé. La sentence de condamnation portée

contre la feuille de coca a été l'expression d'un préjugé à l'encontre de la culture andine.

Q. - Quelles sont les caractéristiques d'un alcaloïde en soi?

Un alcaloïde est une substance naturelle que contiennent certaines plantes et qui se caractérise par la présence d'un ou de plusieurs atomes salifiables de nitrogène, dont l'ingestion provoque des réactions à divers niveaux du système nerveux. De nombreuses plantes, en fait la majorité, contiennent des alcaloïdes. La caféine, la nicotine, la morphine et la cocaïne sont les plus connues. Mais la feuille de coca, d'après des études biochimiques, contient quatorze alcaloïdes. La cocaïne n'en est qu'un parmi d'autres, encore que le plus connu et le plus important. Elle a été la panacée découverte par les Allemands.

C'est Albert Niemann qui a baptisé cet alcaloïde en 1960 et décrit la façon de l'isoler. C'est chose connue que Sigmund Freud l'a utilisé et en a fait la publicité; son article "Über coca", publié en 1884, n'a jamais été reproduit dans ses oeuvres. Rien moins que E. Merck, prédécesseur de l'entreprise pharmaceutique allemande Merck, Sharp et Dohne, a écrit en 1884 l'article "La cocaïne et ses sels" dans lequel il soutient que "ses qualités toxiques sont relativement restreintes et elle n'a pas d'effets cumulatifs (...) Cette médecine (la cocaïne) doit tenir une place de premier plan dans le tésaurus du médecin".

Q. - Quelle différence y-a-t-il entre narcotique (5) et alcaloïde?

Les effets stimulants sur un habitué ou un simple consommateur de cocaïne se produisent quand la personne ingère au moins un gramme de l'alcaloïde en poudre par inhalation ou par voie intraveineuse. Pour de nombreux experts la cocaïne crée l'accoutumance, mais d'autres scientifiques pensent que non. En tout cas il faut savoir que la cocaïne ingérée par infusion ou par **picchado** (cf. note 1) est de 0,005% par tasse de 100 ml ou par **picchado** de 30 g quotidiens, une quantité très éloignée (50 fois moindre) de la limite autorisée par l'ONU dans les préparations de coca.

Par ailleurs, la feuille de coca, l'infusion de coca et la cocaïne - tout comme le café, le thé et le tabac (6) - ne sont pas des narcotiques mais des stimulants. Toute la terminologie de la "guerre de la drogue" est équivoque, y compris le mot narco-traffic (cf. note 5). Il se trouve que nous avons repris littéralement l'expression des Anglo-Saxons datant de l'époque - à la fin du siècle dernier - où leur objectif principal était la lutte contre l'héroïne (du pavot, ainsi que l'opium) et le haschich (du cannabis, ou marijuana), tous deux à effets narcotiques sur la conscience. Mais c'est là une autre question.

---

(1) Mastication rituelle de la feuille de coca. En quechua, ces mots viennent des verbes "akulliy" et "pikchay" - selon les usages locaux - qui signifient "mâcher la coca" (NdT).

(2) La Terre-Mère (NdT).

(3) La loi bolivienne 1008 de juillet 1988 définit les conditions de la lutte contre le trafic de stupéfiants, à savoir l'éradication des plantations de coca, sauf pour 10.000 hectares consacrés à la demande traditionnelle. Les parlementaires boliviens ont finalement renoncé à définir la feuille de coca comme un stupéfiant, ainsi que le stipule la convention de l'ONU de 1961 (NdT).

(4) La sanction de la FIFA contre le joueur brésilien ne sera pas levée parce que, le Brésil ayant ratifié la convention de Vienne, la consommation de coca est donc pour lui illicite (NdT).

(5) Selon le dictionnaire Robert, le narcotique est une "substance qui produit l'assoupissement, la résolution musculaire et un engourdissement de la sensibilité pouvant aller jusqu'à l'anesthésie". Les narcotiques sont de trois sortes: stupéfiants, délirants et nauséeux. En ce qui concerne la "drogue" comme synonyme de "stupéfiant", il est donc plus exact de parler de "trafic de drogue" ou de "trafic de stupéfiants" que de "narco-traffic", expression typiquement américaine et techniquement impropre (NdT).

(6) En ce qui concerne le tabac, il est classé dans la catégorie des "narcotiques nauséeux" à caractère toxique (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 385 F - Etranger 430 F - Avion Am.lat. 500F - USA-Canada-Afrique 470F  
Directeur: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL - Com.par.presse 56249 - ISSN 0399-6441